



Association CULTe

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maison des Associations à Ramonville
15 septembre 2018 15h

COMPTE RENDU

Membres du Conseil d'Administration Présents :

- DODIN Jean-Daniel Vice-Président
- DELOISON Guy Président
- MAURETTE Jean-Jacques (Trésorier adjoint)
- BLANDY Alain (Trésorier)

Membres du Conseil d'administration absents :

- PETIT Hélène (Secrétaire)
- ESTREM Pierre (Administrateur)

ORDRE DU JOUR

- Point sur les adhésions.
- Point sur les finances
 - notamment disponibilité des données chiffrées pour la demande de subvention
 - détermination du montant de la demande de subvention
- Courrier de Monsieur le Maire du 30/08/18 sur la désignation d'une élue référente pour notre association.
- Débat et vote sur l'opportunité de poursuivre la mise à jour des statuts du CULTe lors d'une éventuelle Assemblée Générale Extraordinaire.

➤ Ouverture de la séance à 15h.

➤ Point sur les adhésions/Secrétariat :

Le CULTe compte à ce jour 17 membres, dont une personne morale (le PIC) et un membre d'honneur (Franz Albert Van den Bussche).

Claude DUPOUY fait connaître son souhait de réintégrer le Conseil d'Administration. Sa proposition est validée à l'unanimité et il reprend sa place au sein du CA jusqu'à la prochaine Assemblée Générale où il sera procédé au remplacement définitif, conformément à l'article 9.3 des statuts du CULTe.

➤ Point sur les finances :

Le Trésorier adjoint remet au Président et au Trésorier les extraits de compte depuis le début de l'année afin que ce dernier puisse préparer les tableaux budgétaires de la demande de subvention 2018.

Après débat, il est décidé que l'Association CULTe présentera cette année une demande de subvention de **400 €** ainsi ventilés :

- Fonctionnement :
 - 150€ soutien aux adhésions à la suite de la diminution de moitié de la cotisation annuelle (de 20€ à 10€).
 - 100€ soutien au financement de la box internet.
- Investissement :
 - 150€ participation au financement de supports de communication.

➤ **Désignation d'une référence de l'Association par la Mairie :**

Le Président donne lecture d'un courrier de la Mairie en date du 30/08/18 par lequel il nous est précisé que l'élue référente en charge de suivre notre association est Madame Marie-Pierre GLEIZES. Il nous est précisé qu'il lui appartiendra d'étudier nos demandes de subvention. La Mairie nous fait également connaître son souhait de la voir invitée à l'occasion de nos Assemblées Générales ou Conseil d'Administration, avec information au Cabinet de Monsieur le Maire en vue de son éventuelle venue.

Le Président informe le Conseil d'Administration que ce type de demande a été également formulé informellement par un autre élu concerné en marge des rencontres ayant précédé le forum des associations la semaine dernière.

➤ **Mise à jour des statuts du Culte :**

Les membres du Conseil d'Administration ont un échange sur différents points soulevés par le Président, qui nécessiteraient selon lui des précisions apportées au texte des statuts, comme :

- Le respect du RGPD
- Le respect de la Charte de la Vie Associative de la Commune de RSA.
- L'ajout de principes de comportement entre membres.
- La disparition des membres « passifs ».
- Les conditions d'adhésions, dans les faits sans rapport avec les statuts actuels.
- Le mode de renouvellement des membres du CA par tiers (conséquences de départs ou démissions).
- ...etc.

Sur proposition du Président, le CA vote sur le principe de la mise en chantier de modifications des Statuts, l'objectif étant d'élaborer un projet d'améliorations adopté par le CA et pouvant être présenté au vote d'une courte Assemblée Générale Extraordinaire qui pourrait se tenir juste avant l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2019.

Ce principe est adopté à l'unanimité du Conseil d'Administration.

Le Président transmettra les propositions d'améliorations de façon échelonnée aux membres dans les semaines qui viennent.

La séance est levée à 16h.

Guy Deloison, Président du CULTe.